



Communiqué de presse

Anne-Marie Payet, Sénateur de la Réunion se félicite de l'engagement pris par le Ministre Xavier Bertrand pour lutter contre Le Syndrome d'alcoolisation fœtale et les autres troubles causés par l'alcoolisation fœtale¹ (TCAF)

20 juillet 2011

Anne-Marie Payet, Sénateur de la Réunion, Muguette Dini Présidente de la Commission des Affaires Sociales du Sénat et le Dr Denis Lamblin Président de SAFFRANCE ont été reçus aujourd'hui par le Ministre Xavier Bertrand afin de lui présenter les principales mesures pour améliorer la prévention, le diagnostic précoce et la prise en charge des populations atteintes par les troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

Le Ministre a apporté son soutien sur 6 points essentiels :

- **L'agrandissement du Logo contrasté** sur les bouteilles de boissons alcoolisées (avec une taille minimale conseillée de 1,5 x 1,3 cm.)
- **Le colloque international de Strasbourg** des 15 et 16 décembre 2011 sur le thème de « l'alcoolisation prénatale à l'échec scolaire » dont le but est de faciliter la prise de conscience des professionnels sur le lien entre alcoolisation prénatale, déficience mentale et troubles des apprentissages.
- La création par SAFFRANCE d'un **centre national de formation de formateurs** au service des professionnels de santé, du social de l'éducation nationale et de la justice en métropole.
- La proposition de **Plan Décennal de Prévention** des TCAF
- La création d'un **Centre National de Référence et de Prévention** des TCAF à la Réunion
- **La mise en lien du site de SAFFRANCE** sur le portail internet du Ministère de la Santé

La Sénatrice se réjouit du signal fort envoyé par le Ministre Xavier Bertrand et sa détermination à combattre ce problème majeur de santé publique.

¹ Les troubles causés par l'alcoolisation foetale concerneraient jusqu'à 7000 enfants par an en France (près de 1% des naissances).

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Contact presse : Groupe Union Centriste - Sénat
Géraldine Squenel, Tél : 01 42 34 30 58 – Port : 06 23 98 42 23 – ucpresse@senat.fr
15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06 - TELEPHONE : 01 42 34 30 58 - 01 42 34 21 18
TELECOPIE : 01 42 34 27 00